des bêtes de trait dans tous les modes possibles d'alimentation, parce qu'un pareil travail n'aurait qu'une médiocre utilité pratique; mais nous croyons qu'il est au moins essentiel de présenter un exemple de la manière d'opérer dans ce cas, parce que cet exemple nous servira plus loin à établir la mesure économique du travail des animaux. Nous supposons ici que les bêtes de trait pour lesquelles il s'agit de calculer les frais de nourriture et de litière sont nourries constamment à l'écurie ou à l'étable, qu'on exige d'elles un travail soutenu et énergique pendant tout le cours de l'année, et que leur nourriture est suffisamment abondante et réparatrice pour entretenir leur santé et leur vigueur.

Exemple du calcul des frais de la nourriture et de la litière d'un *cheval* de taille moyenne, de 225 à 250 kil.

	fr.	c.
Foin, 10 kil. par jour, ou 36,50 quint. mét. par an, à 6 f. le quint.	219	
Avoine, 6 lit. par jour ou 22 hect. par an, à 7 f. l'hect.	154	
Paille hachée ou brute pour aliment, 5 kil. par jour ou 18,25 quint. mét. par an à 1 f. 65 c. le quint.	30	15
Son pour eau blanche, recoupettes, etc.; 1/2 hect.	1	25
Total du prix de la nour. d'un cheval.	404,40	
Paille pour litière, 2 1/2 kil. par jour, ou 9,12 quint. mét. par an, à 1 fr. 65 c.	15, 10	
Total du prix de la nourriture et de la litière d'un cheval.	419, 50	

Exemple du calcul des frais de la nourriture et de la litière d'un *bœuf* de 350 à 400 kil., et nourri toute l'année à l'étable.

Nourriture d'été.

	fr.	c.
Trèfle vert, 56 kil. par jour équivalents à 14 kil. de trèfle sec; pendant 5 mois ou 150 jours, 21 quint. mét. à 4 f. le quint.	84	
Paille de froment, 2 1/2 kil. par jour, ou pour 150 jours, 3,75 quint. m. à 1 f. 65.	6	20
Sel, 25 gramm. par jour, ou 3,75 kil. pour 150 jours, à 35 c. le kil.	1	30

Nourriture d'hiver.

Pommes de terre, 2 kil. par jour, ou 42 quint. mét. pour 215 jours, à 2 fr. 50 c le quint.	105	
Paille de froment, de seigle ou d'avoine, 5 kil. par jour, ou 10,75 quint. mét. pour 215 jours, à 1 fr. 65 c. le quint.	22	90
Foin, 2 1/2 kil. par jour, ou 5,40 quint. mét. pour 215 jours, à 6 fr. le quint.	32	40
Total du prix de la nourr. d'un bœuf.	251	80
Paille pour litière, 3 kil. par jour, ou 11 quint. mét. par an, à 1 fr. 65 c.	18	
Total du prix de la nourriture et de la litière d'un bœuf de trait.	269	80

(*l*) *Fumiers.* Les bêtes de trait ne paient pas uniquement par du travail leur nourriture et les soins qu'on leur donne; elles remboursent encore une partie des avances qu'on a fait pour cet objet par des fumiers qui ont une valeur importante pour l'agriculteur. La quantité de fumier que fournissent annuellement un cheval ou un bœuf de travail dépend de leur race, de leur taille, de la quantité ou poids et de la qualité des alimens qu'on leur fait consommer.

Dans un autre chapitre nous nous occuperons d'établir le rapport en poids du fumier produit aux alimens consommés; il nous suffira de dire ici, pour l'objet que nous avons en vue, que ce rapport est terme moyen de 2,3, c'est-à-dire que si on suppose qu'on ait fait consommer à un animal 1 kil. par exemple d'alimens, la quantité de fumier produite dans ce cas sera de 2 kil. 300 gram. (ou, pour une liv. d'alim., de 2 liv. 4 on. 6 gros 28 grains de fumier).

En reprenant l'exemple que nous avons donné ci-dessus, de la consommation annuelle d'un cheval, et réduisant le tout en poids et en kilogrammes, nous aurons :

	kil.
Foin.	3650
Avoine, 22 hect. à 45 kil. l'hect.	990
Paille pour nourriture et litière.	2737
Son, 1/2 hect. à 24 kil. l'hect.	12
Total du poids annuel de la nourrit. et de la lit. d'un cheval.	7389.

Multipliant ce poids par le rapport 2,3, nous aurons pour la quantité annuelle en poids de fumier produit par un cheval dans les conditions précédentes. 16,994 kil. ou environ 170 quint. mét.

En faisant la même opération pour la nourriture du bœuf, et en observant de ne porter les pommes de terre qu'on lui distribue que pour la moitié de leur poids, parce que ces alimens sont à l'état frais, on trouvera que le poids de la nourriture annuelle et de la litière d'un bœuf, est de 7,293 kil.

Qui, multipliés par le rapport 2,3, donneront pour la quantité annuelle de fumier fournie par un bœuf de trait, dans les conditions précitées. 16,774 kil. ou environ 168 quint. mét.

Les quantités annuelles de fumier fournies ainsi par les animaux de trait ne profitent pas *entièrement* à l'établissement rural pour lequel ils travaillent, parce qu'une partie des matières solides et liquides de leurs déjections est perdue sur les routes et les chemins où ils les répandent. La plupart des agronomes évaluent ordinairement la perte qu'on éprouve ainsi à la *moitié* de ces quantités; nous croyons qu'elle ne peut être aussi considérable, et que des chevaux ou des bœufs qui labourent ou sont occupés à d'autres travaux sur les terres d'une ferme, répandant sur ces terres un partie de leurs excrémens pendant les heures de travail, celles-ci en tirent toujours quelque profit, et qu'en évaluant, terme moyen, pour tous les terrains, cette perte au *tiers* seulement de la quantité que les animaux pourraient produire s'ils restaient constamment à l'écurie, on approcherait plus de la réalité. Dans les exemples choisis on aurait alors 113,3 quint. pour le cheval, et 112 quint. pour le bœuf.

Nous proposerons pour cet objet une autre méthode qui nous paraît plus rationnelle, et qui consiste à comparer le nombre d'heures contenues dans l'année avec celui où les animaux sont dehors pour leurs travaux, et à réduire proportionnellement à ce dernier nombre la quantité de fumier qu'on obtiendrait d'eux dans le cas d'une stabulation permanente.

Ainsi, il y a 8,760 heures dans l'année, et en se reportant au tableau de la p. 433, on voit que dans un terrain de la 1re classe, par exemple, un cheval peut donner 2835 heures de travail; retranchant donc de 170 quint. un nombre proportionnel à 2,835, on le réduit à 120 quint. qui est la quantité de fumier qu'on doit obtenir d'un cheval dans les circonstances proposées; en faisant la même opération pour le bœuf de trait qui ne fournit que 168 quint. et 2,165 heures de travail dans le même terrain, on trouve 126,5 quint. pour la quantité réelle de fumier qu'il donnera en un an dans les mêmes circonstances.

Au reste, on conçoit que ces évaluations n'ont d'autre but que de faciliter, lors de l'organisation d'un domaine, les calculs propres à *établir approximativement le prix du service des animaux de travail;* il est ensuite aisé, après quelques années d'une exploitation régu-